

5 Accents, quantité, tons : les traits suprasegmentaux

- ◆ Les phénomènes phonétiques suprasegmentaux : accentuation (intensité ou ton), ton, mélodie, quantité (longueur) ne peuvent être analysés ponctuellement. Ce sont des phénomènes **contrastifs** qui prennent en compte plusieurs positions dans la chaîne sonore.
- ◆ Les phénomènes suprasegmentaux se **surajoutent** aux propriétés phonétiques locales et ponctuelles des segments : modulation, prosodie.

1 La quantité

La phonétique analyse les sons du langage du point de vue de leurs qualités sonores, on peut également prendre en compte leur durée. Ces deux types de caractéristiques sont totalement indépendants → tous les sons peuvent être allongés (sauf occlusives)

◆ La quantité objective

- La durée se mesure en Cs : quantité objective
- La durée objective n'est pas libre (pas contrastive) elle dépend de la position dans la chaîne et du contexte :

*vitesse du débit : grande → sons courts

*longueur du groupe :

grande → sons courts vie/vitesse/viticulture

*accentuation → allongement

*tension → allongement

*qualités phonétiques : i < e < a, arri < -arri,
monophtongues < diphtongues

*contexte allongeant : devant fricatives/ occlusives,
devant sonore/ sourde, avant ou après vibrantes, avant -
nasal/ nasal

*la quantité objective est liée au son → non contrastif :
en anglais [ae] bref (hat, cat) = 22,4 Cs mais [i:] long
(beat, neat) = 20,1 Cs

- Les paramètres non libres, ne peuvent être contrastifs et donc n'ont pas d'usage phonologique dans les langues

◆ La quantité subjective ou quantité linguistique

- neutralise les caractéristiques liées au son et au contexte : contraste →
le même son dans le même contexte : **paires minimales**

bit/beat, be/bee, fühlen/füllen, reine/renne

Principe : Pour être perçu comme long, un son doit être objectivement plus long que le même son perçu bref dans le même contexte : bit/beat = 13,9/20,1 Cs. Il ne s'en suit pas que le son perçu comme long soit nécessairement plus long qu'un autre son perçu bref dans un autre contexte : bat/beat =, 22,4/20,1 Cs

- Langues où la quantité est un trait phonologique :

latin : vēnit (il vient présent) vēnit (il vint prétérit)

finnois : tuli (feu), tuuli (vent), tule (viens), tulee (il vient)

estonien : sada (cent), saada (envoyer), saaada (être permis)

- Les voyelles longues ne sont effectivement plus longues que les brèves que dans 60% des cas, l'impression de longueur → courbe mélodique descendante, accentuation

- En français pas d'opposition de longueur : V toujours brève en position finale (vue, pot), en position accentuée ou devant C surtout non occlusives, les V semblent plus longues (meute, rôle, chose, tige, fer).

Cette opposition était stabilisée comme un contraste dans des états antérieurs de la langue : reine/ renne, bête/ bette, l'être/ lettre, maître/ mettre

En fait le français n'est pas une langue quantitative : Marguerite Durand 1947 : les oppositions résiduelles de quantité sont des oppositions de courbe mélodiques et non de longueur des voyelles.

◆ Quantité consonantique : la gemmination →redoublement

italien : fatto, dottore, rosso, freddo, bella, citta : géminées vraies (hétérosyllabiques)

français : intelligent, intellectuel, irresponsable, (fausses : tautosyllabiques)

◆ la quantité syllabique ou quantité proprement dite.

- opposition langues non quantitatives/ langues quantitatives : c'est la quantité syllabique qui règle le placement de l'accent
- échelle arbitraire de quantité : les langues quantitatives définissent arbitrairement une différence entre syllabe lourdes et syllabes légères.
- la lourdeur peut être commandée par la longueur (de naturae) ou par la structure de la syllabe (de positio) : lourdes = CVV, CVC, CVG, CVCC etc.
- Implication de Jakobson : si une langue reconnaît comme lourde CVC, alors elle reconnaît aussi comme lourde CVV, mais l'inverse n'est pas vrai.
- Exemple le Latin : CVV et CVC versus CV

- L'accent frappe la pénultième si elle est lourde. Il frappe l'antépénultième si la pénultième est légère et l'antépénultième lourde, il frappe l'antépénultième si la pénultième et l'antépénultième sont légères. (Rétraction de l'accent normalement antépénultième par la pénultième lourde) *ǎ.mí:.cūs* (ami) *ś.ǎ.mŭ.lā:* (simuler, 2sing imp) *dō.mēs.ǎ.cūs* (domestique)
- Idem arabe classique : L'accent frappe la finale si elle est surlourde (CVVC, CVCC) : *salá:m* (paix), *dimásq* (Damas), sinon il frappe la pénultième lourde (CVV, CVC) *qaddámma* (nous présentions), *dawlí:ya* (international), la pénultième légère si 2 syll: *málik* (roi), *húna* (ici), sinon antépénultième : *ʔábadan* (jamais) , *śárika* (compagnie)

2 L'accent

- ◆ L'accent correspond à une mise en proéminence relative d'une partie de la chaîne sonore : un tronçon (une syllabe) peu être mise en relief au dépend des autres.
 - Relation locale pic/ creux
 - Strictement différentiel : → c'est une forme , un contour (accentuel ou tonal)
 - Différents types selon la nature du tronçon mis en relief : syllabe (ton), more (ton), voyelle (accent), groupe phonologique (prosodie)
 - Récurrence d'une même forme dans le temps → rythme.
- ◆ Moyens utilisés pour la mise en proéminence relative :
 - Intensité : + de force, +audible → accent d'intensité, accent expiratoire, stress

- Hauteur tonale : différence de ton → accent tonal, accent musical, intonation
- ◆ Subsidiarité de Db (stress), Hz (ton) et Cs (longueur) pour marquer la proéminence. 50% seulement des accents d'intensité sont marqués par l'intensité

2.1 L'accent d'intensité

Dans un mot, un groupe, ou une partie de la chaîne, une syllabe est proéminente. Cette mise en relief se fait au moyen d'une élévation de l'intensité.

Ce qui est déterminant : la **place** de l'accent

- ◆ Dans un même mot, groupe, on peut avoir plusieurs accents de niveaux différents : accent **primaire** (principal), **secondaire**, **tertiaire** → niveaux d'intensité 0, 1, 2, 3
- ◆ Lorsque l'accent primaire est rythmiquement répété (10202020): échos d'accent, lorsque la place du secondaire n'est pas liée à celle du principal → accent secondaire (1000020)
- ◆ la fenêtre accentuelle : dans les langues du monde: 5/ 6 positions pour l'accent primaire → *initiale*, *post initiale*, *ultième*, *pénultième*, *antépénultième*, *anté anté pénultième* (rare)
- ◆ Rôle fonctionnel : signalisation des frontières (fixe, fixe+echo),

signalisation de la composition morphologique ou de la classe lexicale (libre morphologique, libre lexical)
- ◆ Les accentuations fixes : tchèque 1^{ère}, en général **écho** → tchèque (10202...), lenakel (.....20202010) → L'accent (ou le rythme si écho) signale la frontière

- ◆ Les accentuations quasi fixes : latin → la position de l'accent est quasi fixe par rapport à la frontière finale

- Loi de Jakobson : 2 mores en comptant de l'avant dernière (extramétricité)

X	X	X	X
X XX XX (XX	XX X XX (XX	X X XX X X (X	X XX X (XX
gu ber na: bunt	or na men tum	i ni mi: ki ti a	do mes ti kus
ils régneront	ornements	inimitié	domestique

- ◆ Lorsque l'accent est libre il peut assumer un rôle distinctif :

- compositionnalité morphologique : (allemand)

unter halten (1,2) tenir en dessous,
über zetzen placer de l'autre côté

unter halten (2,1) entretenir

über zetzen traduire

- classe morphologique : (anglais) im'port/ to import', pho'tograph/ to photograph', per'mit/ to permit'

(espagnol) ter'mino (terme), termi'no (je termine), termino' (il termina)

- rôle morphosyntaxique complexe (russe) :

ba'ba ko'sit po'le la bonne femme fauche le champ

ba'ba kosit' la bonne femme louche

muka' le supplice

mu'ka la farine

2.2 Accent tonal

- ◆ Accent tonal = accent (ponctuel sur une syllabe) mais réalisé par hauteur du F0 (stress/pitch accent), mêmes fonctionnalités que intensité

= accent contour (contour sur une syllabe) → more : grec ancien BH = aigu, BHB circonflexe, grave HB

- ◆ Accent mélodique = tonal mais c'est la forme de courbe qui compte (pas de placement morique): suédois coma BH (viens ici), coma HB (virgule) cf. infra tons
- ◆ Accents phatiques = pragmatiques : interrogation, reprise, reprise incrédule etc.
- ◆ Accent libre non distinctif : le français (barytonique = non final, mais peut remonter), accent de groupe phonologique → unités syntaxiques : la grande porte des fleurs à Casablanca

accent intellectif : j'ai dit im'portation et non ex'portation,

accent d'insistance : im'possible, in'crevable c'est épou'vantable

3 Tons

On parle d'accent musical, intonation, tons lorsque la forme courbe mélodique est déterminante. (ton ponctuel/, ton mélodique : au moins deux positions)

L'intonation (ton) se réalise prioritairement par une élévation (abaissement de F0)

Langues à tons = langues qui utilisent les distinctions mélodiques à des fins phonologiques (distinctives).

3.1 Tons ponctuels

On parle de ton ponctuel lorsque ce qui compte est le point le plus élevé (le plus bas) de la courbe. Ce n'est pas la forme qui est déterminante :

cantonais : li (h) = poire li (b) = châtaigne

lokundo : lokolo (bbb) = palme lokolo (bhh) = exorcisme

puisque la hauteur de F0 est une caractéristique intrinsèque de chaque voix, le ton ne peut exister que comme contraste

3.2 Tons mélodiques

Tons complexes où ce qui compte est la forme (montante, descendante, brisée, unie etc) de la courbe.

Peut toujours s'analyser comme une succession de tons ponctuels sur la même unité.

Suédois et norvégien : accent 1 aigu (bh), 2 grave (hb)

anden 1 = canard, anden 2 = esprit, buren 1 = cage buren 2 (boire)

Pékinois 4 tons lexicaux mélodiques (montant, descendant, uni, brisé)

chu (bh) bambou,

chu (hb) habiter,

chu (hh) porc,

chu (hbh) seigneur

Le contraste distinctif est assuré par la forme de la courbe.